

COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LE MERCREDI 07 avril 2021 À 20H00

Membres en exercice: 14

Présents: 12 Absents excusés: 02

Date de la convocation et de l'affichage: 30/03/2021

LE MERCREDI 07avril 2021, à vingt-heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de FORGES se sont réunis dans la Salle des Fêtes de FORGES-17290, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

<u>Sont présents</u>: Mesdames BERNARD Micheline, BALLANGER Amandine, BERSOUT Stéphanie, GONÇALVES Sidalia, LE ROCHELEUIL Angélique, VILLAUDY TALLEC Isabelle, et Messieurs BARITEAU Philippe, AUMONT Charles, BERNARD Gilbert, FRIDJA Olivier, LUCAS Cédric et TERRIEN Philippe, formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil étant composé de quatorze Membres.

......

Sont absents et excusés: Madame DRAPEAU Claire et Monsieur DURRANT Arnaud.

Madame Isabelle VILLAUDY TALLEC est élue secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Le Maire, Micheline BERNARD.

Le Compte rendu de séance du 03 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

CDC AUNIS SUD:

1. <u>Présentation du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée</u> par Pauline CHEVREAU, chargée de mission, et Christian BRUNIER, Vice-Président en charge du projet.

Le dispositif de TZLCD est une expérimentation débutée en 2016 sur 10 territoires nationaux qui a pour objectif de lutter contre le chômage de longue durée, en créant des emplois sur un territoire.

En décembre 2020, une 2ème loi a permis d'élargir cette expérimentation à 50 nouveaux territoires.

En 2016 et en 2020, ces lois ont été votées à l'unanimité par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

La CDC AUNIS SUD s'est engagée dans ce projet pour devenir « territoire émergent » et souhaite déposer début 2022 un dossier pour répondre à l'appel à candidature des territoires.

Monsieur BRUNIER expose les différentes étapes du déroulement du projet, la philosophie de la démarche ainsi que le modèle économique.

Après divers échanges, le Conseil Municipal approuve le dossier de candidature de la CDC AUNIS SUD pour être candidate au dispositif TZLCD.

2. Présentation du dispositif « RÉSO POUCE »

Madame Le Maire rappelle que la CDC AUNIS SUD a décidé d'adhérer au dispositif « RÉSO POUCE » en validant la convention de partenariat avec la SCI RÉSO POUCE.

Le dispositif RÉSO POUCE est un système d'auto-stop gratuit, sécurisé et organisé de courte distance.

D'autre part, il est important qu'un maximum de Communes s'engage dans cette démarche afin de compléter le maillage sur le territoire AUNIS SUD.

Ces explications entendues, le Conseil Municipal souhaite rejoindre le déploiement du dispositif RÉSO POUCE et désigne Monsieur Gilbert BERNARD comme élu référent.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE PUYDROUARD:

Monsieur BARITEAU Philippe, Maire-Adjoint fait le compte rendu des différentes réunions avec EAU 17 et le bureau d'études.

Le début des travaux est programmé à l'automne.

Environ 150 foyers sont concernés et vont être contactés par EAU 17.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX:

Monsieur BARITEAU Philippe, Maire-Adjoint présente au Conseil Municipal un avant-projet d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques réalisé par le SDEER.

Des précisions étant nécessaires, le sujet est reporté à une réunion ultérieure.

CONVENTION avec le SYNDICAT DÉPARTEMENTAL de la VOIRIE :

Monsieur BARITEAU Philippe, Maire-Adjoint, expose la convention d'assistance technique générale proposée par le Syndicat de la voir afin de :

- Réaliser la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale pour la somme de 800 €uros.
- Améliorer la connaissance du patrimoine routier communal et de déterminer les solutions techniques et financières pour un coût de 910,70 €uros.

Le Conseil Municipal accepte de signer cette convention avec le Syndicat de Voirie. Madame Le Maire souhaite que la Commune réfléchisse également au recensement et à l'état du réseau incendie. Ce point sera à revoir ultérieurement.

VOIRIE:

1. <u>Impasse de la Mare</u>

Monsieur BARITEAU Philippe, Maire-Adjoint, expose à l'Assemblée les différentes rencontres avec Madame et Monsieur PETROWISTE Gérald, demeurant 51 Grand Rue à PUYDROUARD et propriétaires de la parcelle AC 177 d'une contenance de 295 m².

Afin de faciliter l'implantation du réseau d'assainissement collectif et la possibilité pour l'ensemble des Riverains de se connecter à moindre frais, la Commune a proposé à Madame et Monsieur PETROWISTE d'acheter la parcelle AC 177, située « Impasse de la Mare ».

Madame et Monsieur PETROWISTE Gérald ont fait une proposition de vente écrite à 2 500 €uros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'acheter la parcelle AC 177 au tarif de 2 500,- €uros TTC et d'autoriser Madame le Maire et Monsieur BARITEAU Philippe, Maire-Adjoint, à signer un acte administratif avec Madame et Monsieur PÉTROWISTE Gérald.

2. Liaison piétonne

Afin de réaliser la liaison douce entre PUYDROUARD et FORGES, la Commune a sollicité Madame et Monsieur COUDRIN Jean-Pierre pour acheter une bande de terrain d'environ 3,50 m de large dans la parcelle cadastrée ZI n°317. Madame et Monsieur COUDRIN ont donné leur accord sur la base de 2 €uros / m². La superficie nécessaire sera déterminée après le bornage du géomètre.

VOTE DES SUBVENTIONS
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Sujets reportés

CONVENTION - CADRE du CENTRE DE GESTION 17

Dans un objectif de simplification de gestion administrative du recours au service de remplacement et s'agissant d'une mission facultative du CDG 17, il est proposé de passer une convention – cadre définissant les modalités d'adhésion et de mise à disposition des agents contractuels du service de remplacement entre la Commune et cet établissement. Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer la convention pour un an renouvelable, par tacite reconduction dans la limite de 5 ans.

INCLUSION NUMÉRIQUE

Madame VILLAUDY TALLEC Isabelle, Maire-Adjointe présente le questionnaire préparé par la commission. Elle sollicite l'ensemble des Conseillers pour expliquer et inciter un maximum de nos habitants à remplir et retourner le questionnaire au secrétariat de Mairie.

ANTENNE FREE

Madame Le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur le projet de pose d'une antenne de radio-télécommunications par la société FREE sur une parcelle privée de la ZA du Fief Magnou. Le Conseil Municipal n'émet aucune objection à la pose de cette antenne.

TRAVAUX EN COURS

1. Voirie

Monsieur BARITEAU Philippe, Maire-Adjoint, présente l'aménagement provisoire du carrefour de la Rue du Paradis et du Bagne aux moines ainsi que le devis complémentaire à celui voté au budget 2021. Il présente le devis d'achat des différents panneaux ainsi que celui de la signalisation horizontale. Une subvention peut être sollicitée auprès du Département dans le cadre du fonds des amendes de Police.

2. Arrêts bus

Suite aux différentes réunions avec la Région Nouvelle Aquitaine, l'arrêt bus de la Rue du Calvaire, trop dangereuse, va être déplacé à l'entrée de l'agglomération.

L'aménagement de la plateforme pour l'arrêt de bus de la Rue du Relais va être réalisé d'ici quelques semaines.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 05 mai 2021 à 20H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.